

INCIDENT
survenu à l'avion immatriculé F-GETL

Evénement :	difficulté de pilotage en roulis.
Cause probable :	engagement involontaire du pilote automatique.

Conséquences et dommages :	aucun.
Aéronef :	avion Cessna 177 RG.
Date et heure :	mardi 20 juillet 1999 à 16 h 15.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Lognes (77).
Nature du vol :	instruction.
Personnes à bord :	instructeur + élève.
Titres et expérience :	- instructeur, 41 ans, TT de 1987, ITT de 1995, 1595 heures de vol dont 16 sur type dans les trois mois précédents. - élève, 49 ans, TT de 1994, 236 heures de vol dont 15 sur type et dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	vent 240° / 10 à 20 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 4000 pieds, SCT à 9000 pieds.

Circonstances :

Lors de la remise de gaz à l'issue d'un exercice d'encadrement sur l'aérodrome de Coulommiers l'élève aux commandes constate une dureté anormale des ailerons. L'instructeur reprend les commandes et décide de retourner à Lognes. Le vol est stabilisé mais le pilotage en roulis est difficile. Par précautions le pilote ne force pas sur les commandes. Il choisit d'atterrir sur la piste 27 en herbe plus longue et plus large que la piste en dur et pose l'appareil sans problème. La dureté sur les commandes, toujours présente pendant le roulage, disparaît quand le contact batterie est coupé sur l'aire de stationnement.

L'instructeur comprend que le pilote automatique était engagé ce que confirme la position du contacteur sur "ON".

Cet engagement a pu être fait par inadvertance en raison de la proximité du contacteur avec la manette de gaz .

Pour les utilisateurs de l'aéronef, dont l'instructeur, le pilote automatique était réputé hors service. Cette situation était transmise verbalement entre pilotes et n'avait fait l'objet ni d'une note au sein du club ni de mentions écrites sur le carnet de vol ou sur l'appareil. Cependant, bien que le pilote automatique était hors service, la servo-commande n'avait pas été rendue inopérante.